

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL
EN DATE DU 12 JANVIER 2016**

PRÉSENTS: Mesdames et Messieurs ARNOUX, COQUARD, GROSMOLLARD, CHEVALIER, CHARBONNIER, DUPUY, VINCENT, BLAIN, CHABANNE, JOUBERT, GIRAUD, BIEF.

EXCUSÉS: Madame et Messieurs TRIBOULIN, GUERPILLON, SOULARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame JOUBERT.

.....
• **Compte-rendu de réunion du conseil municipal du 2 décembre 2015 :** il est approuvé à l'unanimité.

• **Répartition des amendes de police 2015:** Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 23 juillet 2015 décidant l'acquisition et la mise en place de panneaux de sécurité routière (stop, cédez le passage) et la réalisation d'un ralentisseur au niveau du chemin profond. Pour le financement de cette opération, le Conseil Départemental, lors de sa réunion du 02 octobre 2015, a alloué à la commune une subvention de 2078,00 € au titre de la dotation relative au produit des amendes de police.

Il est décidé à l'unanimité des membres présents d'accepter la subvention et de s'engager à réaliser les travaux.

• **Mission Intérim et portage salarial du Centre de Gestion (CDG) du Rhône :** Madame le Maire informe qu'une convention de prestation d'intérim et de portage salarial a été signée en 2014 avec le CDG du Rhône.

Pour rappel, cette prestation n'est facturée à la commune qu'en cas de besoin. Pour chaque mission, la commune rembourse au CDG 69 le montant du traitement, le régime indemnitaire, et les charges patronales. Cette somme est majorée des frais de gestion du CDG 69.

Le conseil d'administration du CDG69 a adopté en 2016, pour les demandes des communes affiliées à ce service, les tarifs suivants : 5,5% pour le portage et 6,5% pour la mission intérim. Cet avenant à la convention est approuvé à l'unanimité des membres présents.

• **Délégués au SIEMLY (Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier) :** Actuellement les deux titulaires sont Alain Vincent et Guy Coquard ; Richard Soulard est suppléant. Il a été décidé de procéder à une inversion entre Guy Coquard et Richard Soulard. A l'unanimité des membres présents, Richard Soulard a été élu délégué titulaire et Guy Coquard, délégué suppléant.

• **Projet de travaux sur le réseau d'eau:**

Lors de la réunion du 22 décembre 2015 en mairie, le SIEMLY a indiqué qu'il était prévu des travaux sur le réseau d'eau potable sur deux tronçons : place de l'église et Grande rue. Ces travaux sont envisagés, soit en 2016, soit en 2017 ; le syndicat précisant qu'il n'y avait pas urgence à intervenir en 2016.

La commission d'élus ayant reçu la délégation du SIEMLY s'interroge sur l'opportunité de réaliser conjointement des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement sur ces tronçons.

De ce fait, il a été décidé avec les représentants du SIEMLY que le conseil municipal transmettrait en début d'année 2016 leur décision quant à la programmation des travaux du syndicat (2016 ou 2017).

Cette décision butte sur 3 contraintes :

- La première : le schéma directeur de 2009 indique que les travaux sur cette portion comporteraient de nombreuses contraintes et rendent l'opération techniquement délicate.

- Par ailleurs, la décision du Conseil Départemental sur le projet de contrat pluriannuel 2015-2017 est actuellement gelée dans l'attente du positionnement des conseillers départementaux sur le cadre général des contrats. Une incertitude pèse donc sur le financement de l'ensemble des projets prévus au contrat, dont le volet « assainissement ».

- Enfin, lors de l'élaboration du contrat pluriannuel 2015-2017, le service « Eau et Assainissement » du Conseil Départemental avait précisé à la commune que le schéma directeur 2009 nécessite une réactualisation par un diagnostic du système d'assainissement, afin de pouvoir programmer correctement les travaux à réaliser que ce soit sur le réseau et sur la station d'épuration. La réalisation d'un tel diagnostic nécessite du temps et ne pourra être réalisé pour 2016. Eventuellement un diagnostic ciblé sur les tronçons concernés pourrait être envisagé pour, à minima, vérifier la faisabilité technique.

A l'unanimité, il est décidé de demander au SIEMLY de ne pas inscrire ces travaux dans son budget primitif de 2016 et de les reporter en 2017. Parallèlement il est prévu de solliciter le service d'assistance technique du Département pour une étude de faisabilité. Ce service peut intervenir 12 journées gracieusement dans le cadre de la convention signée en 2015.

- **Entretien professionnel des agents :** À compter du 1er janvier 2015, l'entretien professionnel remplace de manière définitive la notation. Il est applicable à tous fonctionnaires titulaires relevant de tous les cadres d'emplois territoriaux. Il porte principalement sur les résultats professionnels obtenus par l'agent et la réalisation des objectifs, les compétences professionnelles et techniques, les qualités relationnelles, la capacité d'encadrement ou d'expertise, ou le cas échéant à exercer des fonctions d'un niveau supérieur.

A l'unanimité des membres présents, il est décidé de retenir ces critères pour réaliser les entretiens annuels des agents de la commune.

- **Comptes-rendus des commissions :**

- **Commission « Voirie » :** Mme Gros mollard fait part des dernières étapes du travail mené par la commission voirie intercommunale. La nouvelle liste des voies communautaires a été approuvée au dernier Conseil Communautaire. Les voies classées communautaires sur la commune sont les suivantes : VC 2, VC 3, VC 7, VC 8, VC 18, VC 19 et le chemin du Thivollet.

Le budget communautaire se réduisant fortement, il est décidé de prioriser pour le classement les voies reliant les commune entre elles. A cela a été ajoutée pour chacune des communes une distance supplémentaire de 20% du total. Ce qui représente pour la commune 14 200 m contre 25 500 m auparavant. Il a été demandé à chacune des communes de présenter leur demande de travaux pour 2016 qui sont les suivants : enrobé sur une portion de la VC 7, de la VC 8 et de la VC 19. Ces derniers seront appréciés par un groupe d'élus issus de la commission voirie intercommunale qui procédera ensuite à la réalisation d'un calendrier de travaux établi par ordre de priorité.

- **Dénomination des voies et numérotation des habitations :** le travail de dénomination est en cours de finalisation. La réunion publique en présence des agents de la Poste aura lieu le mercredi 27 janvier à 20h00. Des affiches et un article dans la presse seront réalisés.

- **Questions diverses :**

- ✓ **Lotissement « Le Garel » :** Mme le Maire présente le devis que Numéricable a établi pour procéder à l'extension du réseau câblé pour le lotissement. Il s'élève à 19 518,00 €. Il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

- ✓ **Maintenance informatique :** Dans le cadre du renouvellement de la sauvegarde informatique, le prestataire actuel, MC2i, propose, en complément, une prestation de maintenance du matériel informatique de la mairie, de l'école et de la bibliothèque pour un coût global (sauvegarde et maintenance) de 100 €/mois (au lieu de 30€/mois pour la sauvegarde). L'engagement pour 5 ans couvre le passage de maintenance tous les 3 mois en préventif et jusqu'à une fois par mois à la demande, le traitement à distance ainsi que la prise en main à distance de façon illimitée. Le matériel informatique devenant très vite vétuste, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- ✓ **Demeure du Prieuré** : Mme le Maire présente l'Avant Projet Sommaire du cabinet d'architectes « Les Ateliers ». Il s'élève à 775 000, 00 € HT. Compte tenu de certaines incertitudes financières dues entre autres au gel de l'instruction du contrat pluriannuel 2015-2017, Mme le Maire propose qu'un certain nombre de garanties soient prises avant d'engager les travaux. Aussi, il est retenu à l'unanimité des membres présents de solliciter Mr Le Naour, le percepteur, pour une étude de faisabilité financière ainsi que le service départementale d'assistance technique pour une analyse objective et une aide à la décision sur la priorisation des projets communaux.
- ✓ **Terrain de foot** : Afin d'apprécier la nature des travaux, un premier devis a été établi. Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal décide d'intégrer ce projet à la demande d'analyse du service départemental d'assistance technique. Et, parallèlement, il est envisagé de poursuivre les démarches prospectives avec les membres du club.
- ✓ **Photo aérienne** : Mme le Maire informe le conseil municipal que la société Skyfilm représenté par M. Charretier de Chazelles sur Lyon propose de vendre des vues aériennes panoramiques de la commune, prises par un drone, qui se déclinent sous forme de cartes postales, de photos de différents formats et d'un fichier numérique permettant des insertions sur le site internet.
- ✓ **Réunion avec la gendarmerie pour une participation citoyenne** : Devant la recrudescence des cambriolages en cette fin d'année 2015 et considérant les contraintes d'effectif au sein de la brigade, les forces de l'ordre encouragent les citoyens à la vigilance sur l'observation et le signalement de véhicules suspects ou situations anormales. La gendarmerie de l'Arbresle proposera prochainement aux élus une réunion de sensibilisation aux opérations.
- ✓ **Chantier de Jeunesse et les Croix** : La croix en bois se trouvant à l'intersection du chemin de la Côte et la Grande allée était endommagée. Mr et Mme Chabanne ont procédé à sa remise en état. Il est suggéré d'organiser un chantier de rénovation des croix. Mais après avoir établi un inventaire des croix de la commune, il est conclu qu'elles ne nécessitent pas de travaux pour l'instant ; l'intervention d'un éventuel chantier de jeunesse pour leur restauration n'est donc pas à l'ordre du jour.
- ✓ **Elu référent prévention tri/déchets** : Mr Triboulin est nommé référent auprès du SIMOLY pour la prévention et le tri des déchets.
- ✓ **Commission Finances** : La commission se réunira une première fois en semaine 8 pour l'élaboration du budget 2016 afin de faire la proposition de vote en séance du 05/04/2016.
- ✓ **Le musée du tissage de Bussières** invite à participer à leur assemblée générale le vendredi 29/01 à 18h30. Mmes Chabanne et Joubert représenteront la municipalité.
- ✓ **Adoption d'un vœux du Conseil Départemental sur le SDCI** : Mme le Maire donne lecture du courrier de M. Christophe Guilloteau, Président du Conseil Départemental exprimant l'approbation de l'Assemblée Départementale au projet de fusion des trois communautés de communes composant aujourd'hui le SIMOLY, inscrit dans le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.
- ✓ **Demandes de subvention de l'association de Défense du Centre Hospitalier du Forez, site de Feurs et du Centre de loisirs de Panissières** : ces demandes de subventions seront analysées prochainement par la commission « finances ».
- ✓ **Prochaine réunion du Conseil Municipal** : le mardi 9 février 2016 à 20h30.

Fait en mairie, le 21 janvier 2016

Le Maire